

[1.17] Installation du MJPM individuel : Créer et organiser son cabinet

Public	 Professionnels de la protection des majeurs qui souhaitent exercer à titre individuel
Objectifs	A l'issue de la formation, le participant doit être en capacité de : • Créer sa structure et de concevoir son organisation • Choisir le statut le plus pertinent pour son cabinet • Déterminer le seuil de rentabilité de son activité • D'établir un plan prévisionnel de trésorerie
Contenu	• Module 1 : Installation ○ Stratégie d'installation ○ Etude d'opportunité ○ Position des DDETS ○ Aides financières à l'installation • Module 2 : Statut juridique et Régime social ○ Les implications du mode d'exercice individuel ○ Choix du statut juridique - Démarches ○ Régime fiscal et social (micro-entrepreneur et EI) ○ Gestion du risque professionnel ○ Protection juridique et patrimoniale du MJPM ○ Mutualisation des charges et compétences : la SCM • Module 3 : Financement de l'activité ○ Modalités de rémunération du MJPM ○ Compte de résultat prévisionnel ○ Calcul du seuil de rentabilité ○ Plan de trésorerie • Module 4 : Organisation du cabinet ○ Organisation de l'activité ○ Définition des procédures internes ○ Externalisation des tâches ○ Choix d'un logiciel métier ○ Gestion comptable ○ Gestion documentaire, archivage Mise en pratique / Travaux dirigés / Retours d'Expérience / Questions-Réponses
Pédagogie	Cours magistraux – Travaux dirigés – Travaux de groupes – Quizz
Durée	7 heures
Effectif	2 à 15 participants
Formule « inter »	• Formation Inter-entreprise à Paris ou à Lyon, ou en <u>distanciel</u> synchrone (Visio) Tarif : 497 € par participant (option distanciel + 49 €) • À Paris : Vendredi 27 juin 2025
Formule « intra »	Formation Intra-entreprise sur site pour un groupe de 2 à 9 participants (extensible à 15) Tarif : 1.890 € la journée-formateur pour le groupe + 225 € de participation aux frais de déplacement du formateur